



17 | 20  
Oct. | 17

**Horaires**

14h00 - 17h30  
3 heures 30 min de formation

**Tarif**

Gratuit : Membre de l'ILAC  
400 € : Membre donateur de l'ILAC  
(limité à 3 inscrits par membre)  
600 € : Non membre de l'ILAC



Cette formation donne droit à 3 points  
CPD aux membres de l'Institut  
luxembourgeois des Actuaires

**Formateurs**

OPTIMIND WINTER  
Dan CHELLY - Senior Partner  
Sanaa NOUIRI - Manager

CNPD - Commission Nationale pour la  
Protection des Données  
Christophe BUSCHMANN - Data  
Protection Commissioner

**Optimind Winter**

Leader de l'actuariat conseil et de la  
gestion des risques en France avec ses  
180 collaborateurs, Optimind Winter  
constitue l'interlocuteur de référence  
pour organismes assureurs, banques et  
grandes entreprises qui souhaitent un  
partenaire métier de haut niveau les  
accompagnant dans leurs projets  
stratégiques en actuarial services,  
employee benefits, risk manage-  
ment, finance & performance, business  
transformation et financial structuring.

**ILAC**

L'ILAC a été fondée en 1992. L'institut  
regroupe les actuaires actifs sur le  
marché luxembourgeois. A l'heure  
actuelle l'ILAC compte 240 membres  
actifs et est soutenu par 40 membres  
donateurs. L'ILAC contribue au déve-  
loppement de la profession d'actuaire,  
notamment via son programme de  
développement professionnel continu  
(CPD) et défend les intérêts profes-  
sionnels de ses membres.

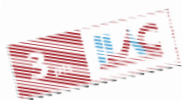
**Lieu**

Cercle Cité - Auditorium  
2 rue Genistre  
Luxembourg

S'inscrire



optimind winter



## Impact de la GDPR sur les entreprises d'assurance

La directive GDPR relative à la protection des données à caractère personnel sera en application le 25 mai 2018. Elle affecte la gouvernance des données bouleversant l'environnement des systèmes d'information des entreprises.

En introduisant de nouvelles obligations à destination des entreprises et de leur informatique tout en alourdissant l'arsenal répressif, le législateur européen entend faire de la protection des données personnelles un enjeu majeur. De nouveaux risques sont à appréhender pour les entreprises du secteur financier, déjà soumises à un lourd calendrier réglementaire.

Si la GDPR apporte son lot de bouleversements en matière de gestion interne des données pour les entreprises, il faut cependant la considérer comme une opportunité d'accroître la confiance des clients, objectif crucial dans l'environnement particulièrement concurrentiel.

L'Institut Luxembourgeois des Actuaires a le plaisir de vous inviter à une demi-journée de formation sur les enjeux et opportunités que porte cette réglementation pour les entreprises d'assurance et pour leur Data Protection Officer (DPO).

### 14.00 Introduction - La GDPR au Luxembourg

### 14.30 Formation

#### De lourds impacts pour la finance européenne

- Un périmètre élargi
- Une nouvelle organisation des responsables
- L'arsenal répressif

#### La mise en œuvre des actions de conformité RGPD

- La protection des données personnelles et la protection de l'entreprise, des enjeux au cœur des préoccupations des dirigeants
- La mise en place des nouvelles obligations
- Comment faire évoluer son SI pour répondre aux exigences du GDPR ?

#### Une nouvelle ère s'ouvre pour la gouvernance des données et rôle du DPO

- Comment gérer les données personnelles ?
- Une approche globale du cycle de la vie des données
- Un nouvel expert de la donnée : le DPO

#### Questions / Réponses